

MYTHES ET RÉALITÉS

DANS LA FONDATION DE SABLES-D'OR-LES-PINS

Avant d'intéresser des promoteurs de station balnéaire, le lieu sur lequel est construit Sables-d'Or-les-Pins n'était pas inconnu. La preuve en est qu'il avait un nom : «la grève du Miniou», parfois aussi orthographié «Minieux»⁽¹⁾. Le sable des dunes, où paissaient tout au plus une poignée de chèvres ou de moutons, n'avait certes pas une grande valeur économique, mais la mer, elle, en avait une. C'est donc surtout en tant que lieu de passage pour les collecteurs de grèves, et surtout les ramasseurs de goémon, que ce territoire avait une valeur, et donc une histoire.

Mais cette histoire, dans les années 1920, s'estompe pour laisser la place au mythe du «découvreur de plage». Pour les promoteurs de ce mythe, selon les termes de Dominique Rouillard, «la frange côtière n'appartiendrait "à personne" pas plus que le territoire américain aux indiens»⁽²⁾. Cette condition est nécessaire à l'image d'aventurier qui doit accompagner celle du «découvreur-promoteur».

Roland Brouard, le promoteur de Sables-d'Or, n'a en réalité pas plus découvert la grève du Miniou que Christophe Colomb l'Amérique. Mais l'image d'une station balnéaire comme Sables-d'Or s'élabore selon un double fil conducteur : celui de son histoire vraie et celui de la construction de son histoire mythique. C'est à démêler ces deux histoires, souvent intimement enchevêtrées, que s'attache le présent chapitre.

1 - L'acte de vente des terrains et le cadastre de l'époque mentionnent le nom de «Dunes des Hôpitaux» pour désigner précisément le massif dunaire. Ce nom, qui désigne aussi un bourg voisin, n'a jamais été cité par la suite pour nommer le lieu d'implantation de Sables-d'Or... Il aurait sans doute semblé inconvenant pour une station balnéaire dont le cahier des charges stipule que les «établissement d'hôpital, hospice, sanatoria [...] n'y sont pas autorisés».

2 - Dominique Rouillard : *Le site balnéaire, op cit.*, page 58.

Note : les municipalités de Pléhérel et de Plévenon se sont associées en 1972 et ont adopté le nom de Fréhel. Ainsi, selon la date des événements ou des écrits pris en référence, il pourra être question des «archives municipales de Pléhérel» ou des «archives municipales de Fréhel», pour désigner ce qui sera parfois la même chose.



La spécificité du littoral breton

Nous l'avons vu précédemment, les littoraux sableux sur lesquels ont été implantées les stations balnéaires sont toujours des territoires mouvants, instables, et donc difficilement constructibles. Pour autant, ils ont toujours intéressé les populations locales, ne serait-ce que pour des raisons économiques. Cet intérêt a poussé les habitants à y implanter de petites installations portuaires, souvent détruites par la mer ou le sable, et maintes fois reconstruites. Les territoires concernés, s'ils n'étaient pas des lieux d'implantations durables, n'étaient pour autant pas des territoires vides, totalement inoccupés et sans projet.

La situation n'est pas tout à fait la même en Bretagne. Bien sûr, le littoral sableux y est aussi instable qu'ailleurs, mais les plages et les cordons dunaires ne sont jamais d'une très grande longueur – deux ou trois kilomètres tout au plus sur la côte Nord. Il n'est donc jamais nécessaire de bâtir un port sur le sable, puisque l'on trouve toujours à proximité des côtes rocheuses beaucoup plus stables. Le port d'Erquy, très ancien, ou le Port-Barrier, construit en 1891 à l'Est de la grève du Miniou (futur Sables-d'Or), en sont des exemples. Par ailleurs, on ne connaît pas beaucoup, en Bretagne, d'histoires de villages engloutis par la mer ou ensevelis sous les dunes, comparables à celles que l'on connaît partout où les cordons dunaires littoraux sont beaucoup plus longs, notamment sur la côte landaise. Plus exactement, ces histoires existent, mais elles appartiennent à la mythologie celtique plus souvent qu'à l'Histoire et mettent en scène de supposées civilisations disparues plutôt que des petits ports de pêche ⁽¹⁾.

De fait, et à l'exception notoire d'une villa gallo-romaine isolée ⁽²⁾, aucune implantation architecturale n'existait sur la grève du Miniou avant Sables-d'Or-les-Pins, pas plus que sur aucune autre plage des environs. Mais si les Bretons ne construisaient pas sur leurs plages, ils n'en avaient pas moins un usage aussi intensif qu'ailleurs : comme partout, la plage était un lieu de pêche qui permettait l'apport de compléments alimentaires et donnait même lieu à de petits commerces. Cet apport a été, dans l'histoire, plus important en Bretagne qu'en bien d'autres régions littorales, du fait de la pauvreté des terres agricoles. Lors des nombreuses famines et disettes qui sévirent jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, les habitants des communes littorales des Côtes-du-Nord souffrirent moins que ceux de l'intérieur, grâce à la proximité de la mer ⁽³⁾. Et les plages étaient les lieux privilégiés pour la pêche à pied et le ramassage des coquillages.

Les engrais marins

Les plages bretonnes comportaient une autre ressource d'une grande importance économique : le ramassage du goémon. En

«Partout le flot moutonne autour de groupes d'îles, et c'est ainsi le long des côtes bretonnes. La mer a beau frapper, elle trouve mille restes de ces vieilles colères et s'épuisera longtemps avant d'arriver à les détruire : notre granit est solide» (V. Vattier d'Ambroyse : *Le littoral de la France. Côtes bretonnes - du Mont Saint-Michel à Lorient*. Paris : Sanard et Derangeon, 1892, page 70)

1 - En fait, les côtes bretonnes, granitiques ou gréseuses, reculent effectivement sous l'effet de l'érosion marine, mais ce recul est très lent. Il est tout de même à l'origine de la disparition historiquement reconnue de certains villages, dont la découverte nourrit régulièrement les nombreuses légendes de villes englouties. La plus connue est la cité d'Ys, la plus proche de Sables-d'Or est celle de Nazado, ville supposée avoir précédé l'actuel Erquy (réf. : Gwenc'hlan Le Scouëzec, *Le guide de la Bretagne mystérieuse*, Ed. Beltan-Breizh, 1989).

2 - Les thermes domestiques d'une villa Gallo-Romaine (datée de 175-195 après J.C.) ont été découverts en 1979 sur la plage de Sables-d'Or. Cette villa est isolée et reste un cas exceptionnel, même si la fréquentation des plages était probable du temps des Romains (réf. : Musée de la Société d'Archéologie de Corseul).

3 - *«Les paroisses situées le long de la côte sont les plus riches, les plus fertiles, les plus peuplées et les mieux cultivées [...]. La partie méridionale [des Côtes-du-Nord] au contraire est couverte de landes et de bois : le seigle, l'avoine, le sarrasin, sont presque la seule nourriture des habitants»*. Docteur Bagot, 1775, cité par Georges Minois dans *Les Côtes-d'Armor de la préhistoire à nos jours*. Saint-Jean-d'Angely : éditions Bordessoules, 1987, page 178.

effet, si le département des Côtes-d'Armor est aujourd'hui le premier département agro-alimentaire de France, cette performance n'a été rendue possible qu'avec l'expansion du réseau de chemin de fer permettant l'approvisionnement des terres en engrais. A l'état naturel, les terres sont beaucoup trop acides pour être productives, et l'on ne parvient guère à y cultiver à grande échelle que le sarrasin.

Durant la première moitié du XIX^e siècle, et en dehors de quelques bassins sédimentaires comme celui de Lamballe, l'agriculture n'était performante que sur les terres proches de la mer. Tel était le cas des communes de Plurien et Pléhérel, spécialisées au XIX^e siècle dans les cultures maraîchères.

Au début du XX^e siècle, les choses ont changé. On cultive davantage la pomme de terre et la pomme à cidre, et on utilise pour cela de grandes quantités d'engrais chimiques, comme en témoigne le registre du conseil municipal de Plurien en 1922 :

«Plurien et les communes voisines, constituent une région de grande production agricole qui expédie notamment beaucoup de pommes de terre, de pommes à cidre et de poulains et emploie déjà une grande quantité d'engrais chimiques [...]»

La lettre dont est extrait ce texte était destinée à la Compagnie des Chemins de Fer de l'Ouest, et présentait l'argumentaire de la commune pour obtenir que le tracé de la future voie ferrée lui soit favorable.

On aurait donc pu croire qu'à cette époque l'approvisionnement en goémon n'était plus une priorité. Pourtant, à plusieurs reprises, les habitants de la commune se sont opposés à des projets qui auraient risqué de compromettre leur libre accès à la plage. Ce fut le cas en 1925, lorsque le promoteur de Sables-d'Or demanda à son profit l'aliénation d'une partie marécageuse du domaine public maritime. Bien qu'il ait prévu dans son projet le tracé d'une route de 13 mètres de large à cet effet, plusieurs protestations ont été inscrites au registre d'enquête pour exiger «*le maintien des accès à la grève et à la mer*»⁽¹⁾.

Neuf ans plus tard, la municipalité s'oppose à un projet de route qui traverserait le marais et qui «*couperait l'accès aux engrais marins auxquels les habitants ont droit*». Pourtant, à cette époque, le train apporte chaque année des centaines de tonnes d'engrais chimiques en gare de Plurien, et l'on peut se demander si l'importance économique du goémon est aussi grande que le laisse entendre le conseil municipal qui note dans son registre que «*les habitants en font un très ample usage*»⁽²⁾. Cet usage, en 1934, était sûrement déjà bien réduit, mais les souvenirs de ce qu'avait représenté cette *ressource*, et la potentialité qu'elle pouvait encore représenter, étaient présents dans la mémoire collective des habitants.

1 - Rapport d'enquête *de commodo et incommodo*, 1925, archives municipales de Plurien.

2 - Registre du conseil municipal, Plurien, 1934.

L'importance économique du goémon⁽¹⁾

Goémon (1686, du bret. *gwemon*) est le nom breton des algues marines et, par extension, de l'engrais que l'on en tire. En Normandie, on parle plutôt de *varech* (1369, du scandinave *vagrek*) pour désigner à peu près la même chose⁽²⁾.

Le ramassage des algues déposées sur les plages, les grèves ou les rochers découverts à marée basse, est un usage attesté depuis le Moyen-Age, notamment en Normandie et en Bretagne. Rarement utilisé dans l'alimentation, contrairement à d'autres pays comme l'Angleterre, le goémon a constitué pendant des siècles, outre son rôle de combustible, un engrais très important pour l'agriculture littorale, et notamment pour les cultures maraîchères qu'il rendait possible même sur des sols pauvres. Lorsqu'elles sont calcifiées, les algues littorales déposées sur la plage constituent ce qu'on appelle le maerl⁽³⁾. Le maerl est particulièrement utile en Bretagne du fait qu'il sert d'amendement calcaire permettant de neutraliser l'excessive acidité des terres agricoles. Jean Rigaud, auteur d'une *Géographie historique des Côtes-du-Nord*, résumait ainsi l'importance des engrais marins sur le littoral du département :

«La mer offre à cette belle contrée une mine inépuisable d'engrais qui lui permettent une culture intensive et l'exportation de produits abondants, tout en augmentant la richesse initiale du sol : les sables coquilliers et la tanguie lui fournissent le calcaire indispensable à la production des trèfles [...]. La mer lui fournit en outre les varechs, dont la valeur comme engrais égale celle du fumier».⁽⁴⁾

Outre son usage agricole, le goémon a été utilisé à partir du XVII^e siècle pour la production de soude. Celle-ci s'obtient par

«[...] Pendant ce temps-là une autre moisson se fait aussi, mais au bas des roches, dans cet espace neutre que la marée envahit et découvre tour à tour. C'est la récolte du goémon. Chaque lame, en déferlant sur le rivage, laisse sa trace en une ligne ondulée de végétation marine, goémon ou varech. Lorsque le vent souffle, les algues courent en bruissant le long de la plage, et aussi loin que la mer se retire sur les rochers, ces longues chevelures mouillées se plaquent et s'étalent. On les recueille par lourdes gerbes et on les amoncelle sur la côte en meules sombres, violacées, gardant toutes les teintes du flot, avec des irisements bizarres de poisson qui meurt ou de plante qui se fane. Quand la meule est sèche, on la brûle et on en tire de la soude».

«La moisson au bord de la mer», Alphonse DAUDET, *Contes du lundi* (1873).

1 - Sources : Pierre Arzel, «Les goémoniers du Léon», *Ar Men* n°7, février 1987, et, *Les goémoniers*, Douarnenez, Le Chasse-Marée, éd. De l'Estran, 1987. Voir aussi : Eco-musée des goémoniers, Plouguerneau (29880) <http://www.club-internet.fr/perso/bezhin/index.html>

2 - Réf. : Petit Robert.

3 - *Maerl* : Mot breton désignant les algues calcaires du genre *Lithothamnium* exploitées comme amendement marin dans les petits fonds au large de la Bretagne (Jean-Pierre Pinot : *Vocabulaire de géomorphologie*, Institut Océanographique, Paris, 2002 (<http://www.oceano.org/io/cyberdoc/voca/>))

4 - Jean Rigaud : *Géographie historique des Côtes du Nord*. Francisque Guyon, éd., Saint-Brieuc, 1890. page 34.

brûlage des algues et est notamment utilisée dans la fabrication du verre. Commencée en Normandie, cette exploitation se répand rapidement sur l'ensemble du littoral breton et prend une telle importance économique qu'elle devient la principale ressource de plusieurs villes et villages de bord de mer.

Au début du XIX^e siècle, alors que les besoins en soude diminuent du fait des importations, on découvre les vertus médicinales de l'iode et la possibilité de l'extraire des cendres de goémon. L'exploitation industrielle de ce dernier ne diminue donc pas. Elle continue même au XX^e siècle et se trouve relancée, à partir de 1930, par l'utilisation des alginates dans l'industrie alimentaire.

Tout au long des siècles, le droit de ramassage du goémon revêt donc une importance économique majeure pour une bonne partie de la population du littoral. Ce droit est d'autant plus important qu'il est accessible à tous, puisqu'il concerne le domaine maritime. On remarque qu'une ordonnance édictée par Colbert en réglemente l'usage, dès 1681, afin d'en assurer une juste répartition et d'éviter la surexploitation⁽¹⁾.

Mais si l'usage du goémon comme engrais (ou du maerl comme amendement) est commun à l'ensemble du littoral breton, son usage industriel s'est principalement développé dans le Finistère. En Bretagne Nord, c'est surtout dans le pays de Léon que cette exploitation a été (et est encore aujourd'hui) la plus importante. Elle s'est répandue quelque peu dans le Trégor et jusqu'au Sillon du Talberg⁽²⁾, à l'Ouest de Paimpol, mais ne s'est guère pratiquée plus à l'Est. D'ailleurs, dans sa description précise de cette partie du littoral en 1892, Vattier d'Ambroyse parle bien du ramassage du goémon, mais ne fait aucune allusion à un usage non agricole :

«Un peu partout où cela est possible [entre Fréhel et Erquy], les riverains s'occupent des engrais de mer; goémons ou varechs, vases ou sables saturés de principes fertilisants, sont employés avec empressement, soit dans les champs du littoral, soit dans les campagnes plus éloignées».⁽³⁾

Ainsi, même si l'on retrouve parfois les traces de quelques anciens fours, l'importance du goémon sur la grève du Miniou est essentiellement liée à l'agriculture. Or celle-ci, au début du XX^e siècle, bénéficie des engrais chimiques qui, comme on l'a vu, se répandent dans le monde agricole avec l'expansion du chemin de fer. Cependant, un droit est un droit et ce qui est encore utile à l'Ouest de la Baie de Saint-Brieuc pourrait bien l'être, ou le redevenir, à l'Est. Il est clair que les préoccupations du conseil municipal s'expriment en terme de «droit d'accès», sans allusion directe à un «droit de récolte», cet accès ne se limitant pas, comme on va le voir, à une ressource économique.

1 - Ordonnance de 1681, Titre 10, art 1er - *«Les habitants des paroisses situées sur les côtes de la mer s'assembleront le premier dimanche du mois de janvier de chaque année, à l'issue de la messe paroissiale, pour régler les jours auxquels devra commencer et finir la coupe de l'herbe appelée varech ou vraicq, sart ou gouesmon, croissant en mer à l'endroit de leur territoire»*. Cette ordonnance restera longtemps en vigueur, comme en témoigne, par exemple, le registre du conseil municipal de Pleumeur-Bodou, réuni le 9 janvier 1814, pour *«fixer le jour au qu'el s'ouvrira et commancera la coupe du goëmon ou varech coisent [croissant] en mer sur la côte de cette commune pour la présente année : le susdit conseil, après avoir délibéré, ont été d'une voix unanime d'avis de fixer laditte coupe au jeudi trois fébrier prochain pour être continuée jusqu'au premier mai aussi prochain»*.

2 - Voir R. Vidal : *L'invention des Côtes-d'Armor*, mémoire de DEA, pages 54-65.

3 - V. Vattier d'Ambroyse : *Le littoral de la France. Côtes bretonnes - du Mont Saint-Michel à Lorient*. Paris : Sanard et Derangeon, 1892. p. 129.



La Roche du Marais
ou Gravelle de Gargantua.
Carte postale des années 1920.

L'économique et le symbolique

L'importance économique de cet accès à la grève est sans aucun doute réelle pour certains habitants ; le goémon est un engrais gratuit et la pêche à pied comme le ramassage des coquillages représentent des revenus d'appoint non négligeables pour bien des habitants. Il s'agit de *ressources économiques*, et non encore d'activités ludiques comme elles le deviendront ⁽¹⁾.

Mais il est intéressant de noter que le Conseil municipal de 1935 ne reproche pas seulement au tracé routier, évoqué plus haut, de couper l'accès à la grève, mais aussi d'abîmer, de dénaturer, un rocher qualifié de «pittoresque» et qui ne doit pas tant sa renommée à sa forme qu'à la légende qui y est associée. Ce rocher, situé du côté d'Erquy, se nomme «la Gravelle de Gargantua» car «*suivant la légende, un jour que le géant passait par là, il sentit comme un gravier qui l'incommodait dans sa marche : c'était le rocher en question qui s'était glissé dans son soulier sans qu'il s'en aperçut et qu'il jeta dans cet endroit*» ⁽²⁾.

Le conseil municipal formule à l'encontre de ce tracé routier un troisième reproche : il empêcherait, du fait que la route serait alors inondée, la réalisation d'un projet qui consisterait à fermer la lagune pour la transformer en plan d'eau permanent.

Nous reviendrons sur ce projet, encore à l'étude dans les années 1960 quoique jamais réalisé, mais nous retiendrons pour l'instant que les trois arguments avancés par la commune sont de trois natures différentes :

- L'accès aux engrais marins relève à la fois de l'attachement à une réalité économique et, ce qui est sans doute plus important dans l'esprit des habitants, au souvenir de cette réalité.
- La Gravelle de Gargantua reflète un attachement à une valeur symbolique, pudiquement qualifiée de «pittoresque», mais touchant au mythe, à la légende.

1 - L'évolution de l'activité de ces «collecteurs de grèves» et de ses représentations picturales a été étudiée par Philippe Jacquin. Voir «Images des collecteurs de grèves, de la sauvagerie à la nostalgie», in Nathalie Richard et Yveline Pallier : *Cent ans de tourisme en Bretagne, 1840-1940*. Rennes : Apogée, 1996, pages 137-142.

2 - Légende d'une carte postale du début du siècle (reproduite ci-dessus).

- Le projet de plan d'eau marque surtout un attachement à une potentialité. Plus qu'une réalité économique objectivable, il s'agit davantage de préserver le droit des habitants à nourrir des projets sur leur territoire. Ce droit est, lui aussi, plutôt de l'ordre du symbolique, d'autant que la fermeture de la lagune aurait pour effet de noyer la Gravelle de Gargantua et de couper l'accès à la grève plus encore que le ferait une route...

La valeur financière des dunes

En Bretagne, comme sur tout le littoral français, les espaces dunaires étaient considérés comme faisant partie du domaine maritime ; ils n'étaient ainsi la propriété de personne jusqu'à la Révolution. Déclarés, au même titre que les autres territoires «vacants», propriété de la Nation en 1791, ils furent en général rétrocédés aux communes, qui en avaient l'usage, un an plus tard. Ce fut le cas des dunes de la commune de Pléhérel qui fait référence à cette rétrocession dans le procès verbal d'adjudication dressé à l'occasion de leur première mise en vente⁽¹⁾.

Il est intéressant de noter que la commune voisine, Plurien, n'a fait part, à cette époque, d'aucune contestation. L'Etat attribuait pourtant à la seule municipalité de Pléhérel l'ensemble du cordon dunaire, alors que celui-ci est traversé par le ruisseau Saint-Symphorien, censé délimiter les deux communes. Les contestations de Plurien apparaîtront d'abord timidement, en 1899, sous la forme d'une simple lettre, comme le relate Pierre Amiot :

«Le 4 juin 1899, le Conseil municipal de Pléhérel prend connaissance d'une lettre du sous-préfet de Dinan, en date du 11 février précédent, par laquelle il prie le maire d'examiner la délibération du Conseil municipal de Plurien demandant qu'aux abords de la grève de Minieu, le territoire des communes de Pléhérel et Plurien soit limité par le cours actuel du ruisseau de Symphorien.

Le Conseil refuse d'aborder toute question de nouvelle délimitation et n'entend céder aucune portion de son territoire».⁽²⁾

Les contestations reprendront beaucoup plus vigoureusement à partir de 1922, année où Brouard communique son projet à la mairie. Nous reviendrons plus loin sur ces longues procédures qui dureront jusqu'aux années 1960, mais nous pouvons remarquer pour l'instant qu'entre la rétrocession de 1792 et la vente par Pléhérel, en 1874, l'absence de réaction de la commune voisine révèle simplement le peu de valeur qu'étaient censées représenter les dunes en elles-mêmes. Ce peu de valeur apparaît clairement, en 1865, dans une intervention du maire que relate également Pierre Amiot :

1 - Le registre municipal fait mention de la loi du 28 août 1792 qui attribue les espaces dunaires aux communes.

2 - Pierre Amiot : *Histoire du Pays de Fréhel*, édité par l'auteur à Fréhel, (1981) 1993, page 273.

«Le 14 mai 1865, le maire de Pléhérel, M. Guérin Joseph, expose au Conseil municipal que la commune est imposée au rôle des contributions foncières, comme propriétaire de terrains connus dans le pays sous le nom de dunes et landes. Ces terrains sont entièrement incultes, ils ne produisent aucun revenu de quelque nature que ce soit et “ils ne seront même jamais susceptibles d’en produire aucun”, comme l’a reconnu l’agent du Gouvernement chargé de visiter et d’apprécier les diverses propriétés communales. Cependant chaque année la commune paie un impôt foncier qui s’est élevé pour 1864 à 66 Francs et 12 centimes. En conséquence, le maire propose au Conseil de demander que la commune soit dégrevée de cette imposition». ⁽¹⁾

L’agent du Gouvernement, en affirmant que les dunes ne seront jamais susceptibles de produire aucun revenu, manquait singulièrement de clairvoyance. A cette époque, plusieurs stations balnéaires avaient déjà été bâties sur des espaces dunaires du littoral français. Deauville et Cabourg, sur le littoral normand, étaient les premières, mais d’autres avaient vu le jour, notamment aux environs de Bordeaux : Soulac-sur-mer, Lanton ou Arcachon, et aussi Royan qui démarrait véritablement en 1865. Toutes s’étaient avérées être de bons placements financiers, et il n’était pas difficile d’imaginer que les Côtes-du-Nord allaient connaître le même phénomène : Dinard, dans le département voisin, était déjà une station réputée, et Paramé, près de Saint-Malo, allait être lancé cinq ans plus tard.

De fait, moins de dix ans après, en 1874, la commune de Pléhérel, qui a besoin d’argent pour construire sa nouvelle église, met en vente une partie de ces terrains, ceux-là mêmes qui deviendront Sables-d’Or-les-Pins. Elle en tire la coquette somme de 20 000 Francs, ce qui correspond à trois siècles de paiement de cet impôt foncier que le maire trouvait excessif en 1864. ⁽²⁾

L’acquéreur, Emmanuel Gaspard, comte de Flavigny et ancien préfet des Côtes-du-Nord, estime sûrement que le placement va devenir intéressant. La somme est importante ⁽³⁾ pour des terrains considérés comme n’ayant aucune valeur, mais la surface vendue est importante elle aussi (95 hectares). A titre de comparaison, les terres qui s’échangent dans les landes voisines, et représentent une ressource économique – même faible –, atteignent des prix deux à trois fois plus élevés. ⁽⁴⁾

La bonne affaire, ce n’est pas le comte de Flavigny qui la fait. Obligé de quitter la région pour rejoindre Paris, il revend ses dunes à perte à un certain Hippolyte de Courville, en 1881.

Ce dernier décède en 1888. Ses héritiers ne se contentent pas d’attendre que les prix montent, ils font planter des pins sur la moitié de la surface dès le début des années 1900. Cette forêt de pins, de laquelle ils attendent peut-être une plus-value fores-

1 - Pierre Amiot, *op. cit.*, page 268.

2 - La comparaison est possible puisque, durant tout le XIX^e siècle, la valeur du Franc est à peu près constante (c’est le «Franc Germinal», indexé sur l’or).

3 - D’après les données de l’INSEE, 20 000 Francs de l’époque équivaldraient à environ 400 000 Francs d’aujourd’hui (61 000 Euros). Il s’agit d’une somme très significative pour une commune d’un millier d’habitants.

4 - Les dunes de Pléhérel, à 200 Francs l’hectare, n’était pourtant pas spécialement bon marché. A la même époque, selon Bertall (*La vie hors de chez soi*, Plon, 1876, cité par D. Rouillard p. 68) un hectare de ces terres «qui ne produisaient rien» se vendait dans les 100 Francs. Autre élément de comparaison : les dunes de ce qui deviendra Le Touquet - Paris-plage s’étaient vendues 75 Francs l’hectare en 1837.

tière, et plus probablement une vocation cynégétique, constitue en tout état de cause un atout important qui leur permet de revendre l'ensemble des dunes à un prix intéressant.

L'acheteur, cette fois, est Roland Brouard qui, avec son associé Bernard Launay, les acquiert en 1921 pour la somme de 105 000 Francs (soit, en Francs constants, une fois et demie le prix de 1874).

Après les travaux de viabilisation et la construction des premiers hôtels, les terrains, en 1925, sont mis en vente à 25 Francs le mètre carré. Si tant est que la comparaison soit possible, le prix du mètre carré de dune, une fois rendu constructible, serait devenu environ cinquante fois supérieur à celui de 1921. Une bonne affaire en perspective donc... mais, on le verra plus loin, les choses ne seront pas si simples pour Roland Brouard.

Premières «découvertes» de la grève du Miniou

L'évolution du prix de vente des dunes montre que leur réelle valeur financière n'a été révélée que du jour où un promoteur a décidé d'en faire une station balnéaire. Pourtant, le simple fait qu'elles aient trouvé des acquéreurs au XIX^e siècle et que leur prix ait légèrement monté laisse supposer que certains avaient déjà pressenti leur valeur à venir.

Pour les habitants des communes voisines, la valeur de la grève du Miniou tenait principalement à des droits d'usage, et celle des dunes qui les en séparaient à un droit de passage. Pourtant, pour certains des acteurs locaux, la possibilité d'un développement touristique avait déjà été évoquée dès le début du siècle. La légende construite ultérieurement, et qui présente le promoteur de Sables-d'Or, Roland Brouard, comme le découvreur du site et de ses potentialités, fera disparaître l'existence de ces «précurseurs».

Le registre de 1935 du conseil municipal de Plurien (*op. cit.*) montre bien que l'intérêt de la municipalité pour le développement touristique ne se limite pas à une relation de confiance absolue envers un promoteur auquel on laisserait tout pouvoir en ce qui concerne le développement de la station. Les élus ont leur propre vision sur la question et, surtout, marquent leur volonté de préserver le territoire de leur commune en vue d'un développement futur. Cet intérêt ne date pas de l'arrivée de Roland Brouard.

La destinée touristique de la plage du Miniou a en effet été évoquée dès 1905, à l'occasion des nombreuses discussions précédant la définition du tracé de la ligne de chemin de fer. A cette époque, certains défendent l'idée d'un tracé «rapide» qui relierait les villages entre eux en passant par l'intérieur, puisque, lorsque ce ne sont pas des ports, les villages sont le plus souvent

implantés à distance de la mer. D'autres, par contre, pressentent l'intérêt qu'il y aurait, dans un avenir proche, à desservir les plages destinées à être fréquentées. C'est le cas de la municipalité de Plurien qui rapporte, dans son registre de 1905, le contenu d'une lettre communiquée à la Compagnie des Chemins de Fer de l'Ouest :

«Le conseil, considérant que la superbe grève de Minieu, située à 1500 mètres au Nord du bourg de Plurien, deviendrait une station balnéaire importante si une route y aboutissait, qu'un projet de construction de cette route a été soumis à l'administration compétente en 1898, que ce projet aurait une grande chance d'aboutir, si une gare était située à proximité. Demande que la ligne Pléneuf, Erquy, Plurien, Pléhérel - Matignon, passe aussi près que possible du bourg de Plurien et qu'une gare y soit établie dans le midi».

Cette position est également défendue par l'ingénieur chargé des travaux, Louis Harel de la Noë⁽¹⁾, spécialisé dans les ouvrages d'art en béton armé, particulièrement bien adaptés aux reliefs vallonnés. Il apporte les solutions techniques qui permettent aux lignes du département de passer le long des côtes.

Il est difficile de savoir si cet ingénieur, dont nous reparlerons plus loin, défend simplement un projet qui va lui permettre de mettre en œuvre son savoir-faire, ou s'il est réellement visionnaire dans son idée de desservir au mieux le littoral... toujours est-il que, après bien des discussions, le tracé de la voie ferrée passe par la grève du Miniou, devenue Sables-d'Orles-Pins. Longtemps avant sa réalisation, ce tracé est décrit (et argumenté) par un journal départemental, *Le Publicateur*, du 7 mai 1905⁽²⁾ :

«D'Erquy Bourg, la ligne devrait se prolonger vers les Hôpitaux qui est un village très important, comprenant presque exclusivement une population maritime, et, de là, franchissant le ruisseau l'Ilet à un point à déterminer, aborderait Plurien dans le Nord et se profilerait ensuite directement sur Plévenon en passant proche de l'important village de la Carquois et du Vieux Bourg de Pléhérel. Ce tracé permettrait de desservir des villages très peuplés ; il passerait à proximité de la grève dite de Minieux dont la beauté, encore ignorée faute de moyens de communication, attirera sûrement un nombre considérable de baigneurs et constituera avant peu une des plages les plus fréquentées de la région...»

La construction de la ligne Saint-Brieuc-Matignon commence en 1906, puis est interrompue par la guerre de 1914-1918. En 1922, alors qu'elle n'arrive encore qu'à Erquy et que les travaux ne progressent plus, le débat sur le choix de son tracé est à nouveau d'actualité. Le conseil municipal de Plurien argumente, cette fois, pour que les travaux reprennent :

1 - Louis Harel de la Noë est nommé ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées des Côtes-du-Nord en 1901. Voir chapitre VI page 124.

2 - *Le Publicateur* est le premier journal du département, lancé en 1836 par Charles le Maout.

«[...] le transport du sable de nos dunes, ainsi que du pavé, du moellon et des tailles des grandes carrières de Minieu, fournirait un trafic important, surtout si la ligne se constituait jusqu'à Matignon pour être reliée à tout le réseau ; les beautés de nos plages et du Cap Fréhel appellent les touristes et les baigneurs ; il y aura de sérieuses difficultés à ravitailler les locomotives si elles s'arrêtent à Erquy, tandis qu'à Plurien, les prises d'eau sont faciles à établir sur deux ruisseaux qui ne tarissent jamais et qui proviennent d'un niveau élevé».⁽¹⁾

De 1905 à 1922, on remarque qu'il est déjà question, avant que Roland Brouard n'en parle, de «*la superbe grève de Minieu*», des «*beautés de nos plages*», et même des potentialités touristiques du lieu, destiné à devenir «*une des plages les plus fréquentées de la région*» (*Le Publicateur*), voire «*une station balnéaire importante*» (Conseil municipal de 1905).

La «découverte» de la grève du Miniou par Roland Brouard

Il est incontestable que la mise en valeur touristique de la grève du Miniou résulte d'une initiative personnelle de Roland Brouard, homme d'affaire imaginatif et entreprenant. Mais cela ne suffit pas à construire le mythe fondateur d'une station balnéaire digne de ce nom. L'entrepreneur, pour que la légende soit complète, doit aussi être un découvreur, un peu aventurier, un peu poète. Il doit allier la sensibilité d'un artiste, capable de voir ce que les autres ne voient pas, à la perspicacité de celui qui pressent les potentialités d'un site, celui qui sait prévoir ce que les autres ne prévoient pas et entreprendre ce à quoi personne n'avait pensé avant lui. Et pour que cette image soit complète, il faut bien que la grève du Miniou soit un lieu ignoré de tous, sauvage, voire inhospitalier. L'explorateur-entrepreneur peut alors en découvrir l'exceptionnelle beauté et la richesse potentielle que, bien sûr, personne ne soupçonnait.

De ce point de vue, et durant les premières années de Sables-d'Or, Brouard était trop engagé dans la réalisation de son projet pour se préoccuper de sa propre légende. D'autres l'ont fait à sa place. Mais dans le texte qu'il rédige un an avant sa mort, soit dix ans après l'inauguration de Sables-d'Or, il ne manque pas d'apporter sa contribution à ce mythe de l'explorateur-fondateur qui circule encore largement aujourd'hui. Dans ce texte, la grève du Miniou est présentée comme un...

1 - Registre du Conseil municipal, février 1922.

2 - Ce texte a été adressé par Roland Brouard au directeur du journal *Dinard-Côte d'Émeraude*, qui le publie en 1934 (numéros du 23 mars, du 30 mars et du 6 avril).

«[...] coin de Bretagne où ne peuvent pénétrer que ceux qui ont le courage de marcher à pied ou d'en explorer, au long de la côte jusqu'au fond des criques, toutes les beautés inaccessibles et inconnues de la plupart des touristes»⁽²⁾.

Ce «coin», Brouard ne le découvre pas au hasard de ses

discussions avec les gens du pays qui, pourtant, le connaissaient assez bien pour lui avoir donné un nom. Il le découvre parce qu'il est un promeneur solitaire irrésistiblement attiré par l'inconnu, le mystérieux :

«Je ne cessais, de temps en temps, notamment le dimanche, de pousser des pointes avancées, en auto, à bicyclette ou à pied, vers ces grèves inconnues qui renfermaient pour moi tant de mystère impressionnant et où l'on pouvait goûter, dans la majesté des sites, une solitude émerveillée par tout ce qu'elle contenait à la fois de repos, de quiétude et de poésie dans les couleurs».

Et si, en se promenant à travers les «merveilleux sites» qui jalonnent la côte «*farouchement déchiquetée*» entre Dinard et Saint-Briec il s'intéresse particulièrement à la grève du Miniou, ce n'est pas, au premier abord, avec son regard de promoteur immobilier, mais avec son regard de poète, réceptif aux *fluides magnétiques*, et capable de ressentir un *choc sentimental* :

«Ce fut en 1922, qu'imprégné par le fluide irrésistiblement magnétique de cette région, que j'avais inlassablement exploitée et admirée, je fus poussé par un choc sentimental violent à nouer ma destinée à l'avenir de cette Côte. [...] Un coin avait particulièrement attiré mon attention : c'était le plus chaotique, le plus sauvage, dénommé «Le Miniou», où ne pénétraient que de rares solitaires et où les dunes, la mer et les bois formaient un ensemble grandiose».

On voit clairement que les pratiques de récolte de goémon, de pêche à pied ou de ramassage de coquillage, pourtant évoquées dans les registres municipaux de Plurien, et largement connues dans toute la Bretagne littorale, n'avaient pas d'existence aux yeux de Brouard. Celui qui se disait «*enfant adoptif*» de la Bretagne, «*plus Breton que les Bretons bretonnants*» qu'il appelait ses compatriotes, était surtout un citadin...

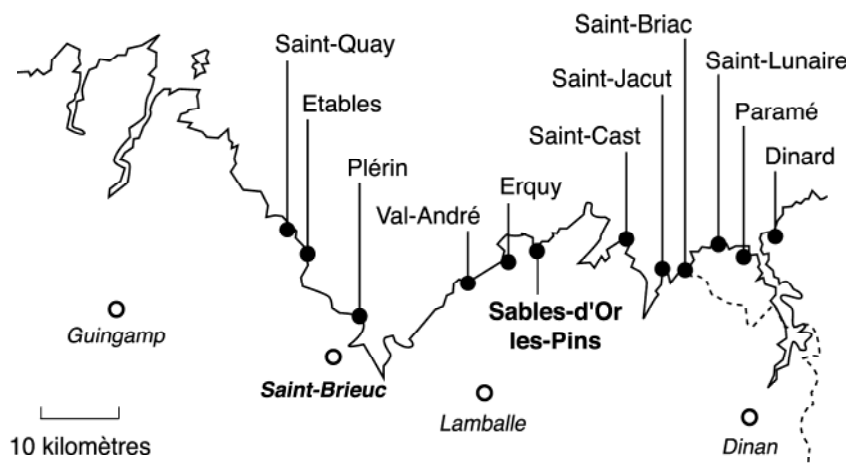
Pourtant, il est un Breton dont Brouard reconnaît sans ambiguïté le mérite d'avoir pressenti avant lui les potentialités touristiques de la région, c'est Harel de la Noë. Il écrit à son sujet :

«Un projet de voie ferrée départementale fut établi et les travaux commencés dès avant la guerre, grâce à l'audace et à l'énergie d'un ingénieur des Côtes-du-Nord, M. Harel de la Noë, qui, presque seul, s'était rendu compte du parti et des richesses que cette région incomparable pouvait tirer d'une liaison touristique et commerciale côtière établissant des communications faciles entre les coins les plus importants et les plus variés de la côte».

Mais c'est clair, M. Harel de la Noë était «*presque seul*» à avoir compris...

Pourtant, au début du siècle, plusieurs stations balnéaires

Principales stations balnéaires
autour de Sables-d'Or
dans les années 1920



existaient dans les Côtes-du-Nord, et il n'était pas difficile de prévoir qu'il s'en développerait d'autres.

Les premiers établissements de bain avaient été ouverts à Dinard en 1859. Paramé, aujourd'hui rattaché à Saint-Malo, et où était installée l'agence de Brouard, avait été lancé en 1870 par un «découvreur de plage» du nom de Hébert⁽¹⁾. En 1880, un certain Charles Cotard⁽²⁾ «découvrait» la plage du «Val en Dret» et décidait d'y lancer une station balnéaire (aujourd'hui *Val-André*, commune de Pléneuf, à une douzaine de kilomètres de Plurien)... Depuis, et avant le lancement de Sables-d'Or, d'autres stations étaient nées, sous l'impulsion d'autres «lanceurs de plages». Et même la commune d'Erquy, limitrophe de Plurien, avait vu se développer des quartiers balnéaires aux côtés de son port, à partir de 1900. Certaines de ces stations n'étaient initialement accessibles qu'en diligence et ne furent connectées au chemin de fer que plusieurs années après leur fondation.

Il n'y avait donc rien de si extraordinaire à imaginer qu'une station balnéaire puisse voir le jour sur la grève du Miniou... nous l'avons vu, le Conseil municipal de Plurien y pensait déjà en 1905. Mais les propos de Brouard, dans son rôle de découvreur de plage, ne font que reprendre ceux qu'avaient tenus avant lui les journalistes et les «chargés de communication» de la station.

1 - Hébert s'était retrouvé propriétaire de quelques hectares de dunes suite à l'insolvabilité de certains de ses créanciers. En quête d'une valorisation financière de ces terrains, *a priori* sans valeur, il décida d'en acheter d'autres et de lancer, avec l'aide du journal *Le Figaro*, une station balnéaire... (G. Simon : *La Baie de Saint-Malo, de Granville au Cap Fréhel*. Paris, 1886. Cité par D. Rouillard).

2 - Charles Cotard (1835-1902) est un ingénieur polytechnicien qui a collaboré avec Ferdinand de Lesseps lors du percement du Canal de Suez. Il s'était rendu acquéreur, tout comme Hébert, de plusieurs hectares de dunes à proximité de la plage.

La Bretagne touristique et la fondation du mythe

Aussi bien à l'époque du lancement de Deauville que dans les années 1920, les «lanceurs de plage» ne peuvent guère compter sur les guides touristiques pour faire connaître les stations balnéaires qu'ils sont en train de bâtir. Les guides, en effet, tendent à mettre en avant, à présenter comme «pittoresque», ce qui a une valeur patrimoniale minimale, qu'elle soit naturelle ou culturelle. Il faut donc attendre quelques années après sa création pour voir figurer les atouts d'une station balnéaire dans

les guides touristiques, même si ceux-ci aident indirectement à leur lancement par la mise en valeur générale du littoral et de la pratique du bain.⁽¹⁾

C'est donc vers la presse que se tournent les promoteurs, et notamment Roland Brouard qui ne manque jamais d'inviter des journalistes à chacune des manifestations qui ponctuent les premières années de Sables-d'Or. La presse est plus rapide à réagir, plus proche de l'actualité, et aussi plus réceptive aux manifestations de la modernité. Elle est donc mieux à même d'accompagner «en temps réel» le lancement d'une station, d'en construire le récit au jour le jour, presque à la manière d'un reportage sportif.

Elle est aussi à l'origine de bien des éléments du récit mythique de la fondation de Sables-d'Or, car les journalistes, surtout dans la presse locale de cette époque, sont peu soucieux de la véracité de leurs propos... Encore faut-il distinguer une presse généraliste, quotidienne ou hebdomadaire, principalement intéressée par les comptes-rendus de manifestations mondaines, d'une presse plus «spécialisée», soucieuse de raconter l'histoire de la station, d'en détailler le contexte géographique, économique ou humain... même si cette narration comporte elle aussi sa part de mythe.

A Sables-d'Or-les-Pins, cette dernière presse est représentée par une élégante revue, *La Bretagne touristique*, fondée en 1923 par Octave-Louis Aubert, qui signe ses articles du nom de Jean Sannier ; il est le président du syndicat d'initiative des Côtes-du-Nord et ami personnel de Roland Brouard. *La Bretagne touristique*, qui se dit «revue mensuelle illustrée des intérêts moraux, économiques et touristiques de la Bretagne», puis «revue mensuelle de tous les intérêts bretons», est inspirée, dans sa présentation, de la célèbre revue *L'Illustration*. A cette époque, le perfectionnement des techniques de l'imprimerie permettait la reproduction de la photographie. Celle-ci remplaçait de plus en plus la lithographie, et apparaissait, aux yeux des lecteurs d'alors, comme un témoignage beaucoup plus «authentique» de la réalité. Aubert sait l'utiliser, et de nombreuses photos de Sable-d'Or émaillent les numéros de la *Bretagne touristique* qui lui sont consacrés.

Plus qu'un journaliste, le fondateur de la revue apparaît comme un véritable promoteur de Sables-d'Or, tant ses articles sont systématiquement élogieux, même au tout début, alors que la station est à peine plus qu'un projet, et déjà une légende. Pour reprendre les termes de Daniel Le Couédic, «il ne laissa à nul autre le soin d'inscrire dans le légendaire breton ce qui, pourtant, n'était encore qu'au stade des prédictions»⁽²⁾. Il faut dire que, à l'inverse des autres journalistes de l'époque, Aubert ne se contente pas de rédiger quelques courts articles relatant un évènement mondain ou décrivant une prouesse

1 - Les guides touristiques ont joué un rôle prépondérant dans le développement des stations balnéaires, comme le montre Bernard Toulhier, mais pas vraiment dans leur lancement. Il n'en est pas de même lorsque l'éditeur du guide est impliqué financièrement dans le lancement d'une station : «E. Alix, par exemple, l'éditeur du *Livret-guide des chemins de fer de l'État est un des promoteurs du lotissement de La Pointe de La Garde à Saint-Cast*». Mais ce n'est pas le cas de la station de Sables-d'Or, à laquelle peu de guides s'intéressent, et qui passera de «station en cours de réalisation» dans le Guide Michelin de l'époque, à celui de «station inachevée», dans le Guide Bleu d'aujourd'hui. Réf : Bernard Toulhier : «L'influence des guides touristiques dans la représentation et la construction de l'espace balnéaire (1850-1950)» Colloque : *l'architecture de la villégiature*, Hyères, Villa Noailles, 26 - 28 avril 1999.

2 - Daniel Le Couédic : «Le sulfureux laboratoire de la création architecturale», in *Cent ans de tourisme en Bretagne*, Rennes, Apogée, 1996.

technologique. Il s'attache – avec, il faut le dire, une qualité d'écriture supérieure à la moyenne – à raconter l'histoire d'une fondation ou, pour dire les choses autrement, à en construire le mythe.

Celui-ci commence, bien évidemment, par la découverte du site qui, petit à petit, prend la forme d'une aventure audacieuse. Il écrit, en 1923 :

«C'était une grève immense qui s'incurvait entre deux pointes rocheuses : l'avancée de Plurien et le Port Barrier en Pléhérel. Seuls quelques audacieux explorateurs des sables inconnus avaient jusqu'ici contemplé sa splendeur [...].»⁽¹⁾

A cette époque, Sables-d'Or n'est pas encore inauguré. Les travaux n'en sont qu'à leurs débuts. Des plantations, nombreuses, ont déjà été effectuées, des routes sont ouvertes, des allées sont tracées, des travaux sont en cours... Mais ni la municipalité ni la «Commission départementale d'aménagement et d'extension des villes et villages» n'ont donné leur accord⁽²⁾. Pour Octave-Louis Aubert, l'avenir de la station ne fait cependant aucun doute. D'ailleurs, la grève du Miniou s'appelle déjà «Sables-d'Or».

«Maintenant, tout est changé. Des routes spacieuses et belles ont été créées : de Pléhérel et de Plurien on peut sans difficulté gagner les Sables d'Or. Et quand on arrive dans ce coin pittoresque et enchanteur on se trouve tout surpris de son charme prenant, ensorceleur. C'est Arcachon sur la côte Nord de la Bretagne. Dans les dunes et les landes, des pins se dressent en forêt. L'air d'une exquise douceur s'y embaume d'une balsamique et saine senteur. A travers les bois, des boulevards spacieux ont été percés. Quand on les suit, on a l'impression de se promener dans un parc immense, mieux encore, dans l'une de ces routes vosgiennes que l'image a popularisées.

A travers les arbres on voit briller les mille phosphorescences de la mer...»

C'est en poète, sensible à la beauté de la nature, que Aubert décrit le lieu. Les lanceurs de la station ne sont encore que les explorateurs avertis ayant su voir de la *splendeur* là où les autres ne voyaient que *grève immense* et *sables inconnus*. A ce stade, les promoteurs dont on vantera plus tard l'audace se doivent d'être d'abord des artistes respectueux de la nature :

«Contrairement à ce qui se produit si souvent, la nature n'a pas été estropiée à Sables d'Or les Pins. Elle a été, au contraire, respectée, améliorée, stylisée pourrait-on dire. Comme d'un bloc brut de granit le sculpteur dégage une statue aux formes admirables, le propriétaire de Sables d'Or les Pins a su, en artiste véritable, dégager de sa gangue l'un

1 - Article non signé, *La Bretagne Touristique*, 15 juillet 1923.

2 - Depuis la «loi Cornudet», de juillet 1919, l'avis de cette commission ainsi que l'accord des municipalités concernées sont indispensables au lancement d'une station balnéaire. Il en sera question plus loin...

des coins les plus beaux que la Bretagne tenait encore en réserve, à l'abri de ses rochers, loin des sentiers battus...»

Mais à la fin de l'article, on devine déjà, derrière le regard du poète, celui du promoteur cherchant à attirer une future clientèle :

«Et puisque l'ancien Minieu est encore vierge de maison... promeneurs et touristes, n'hésitez pas, quand vous passerez par Pléhérel ou par Plurien, prenez l'une des belles routes qui conduisent jusqu'à lui...»

Il ne dit pas, dans cet article-là, que des terrains sont à vendre, et qu'il y a de très bons placements financiers à réaliser. Il le dira plus tard. Il est vrai que Brouard prétendait ne pas vouloir vendre de lots avant que le plan d'ensemble et son cahier des charges ne soient arrêtés et approuvés.

Ce que l'on remarque aussi, c'est que le rôle de pionnier, d'aventurier découvreur de terres inconnues et inhospitalières, n'est pas encore très développé. Il le sera davantage l'année d'après :

«[...] ils ont découvert une grève immense de sable fin, abritée des vents, caressée par les flots, dorée par le soleil. Ses dunes sont fleuries de romarins, d'ajoncs, de bruyères et de chardons à reflets d'acier. Elle porte, cette grève, un nom que les cartes marines ne croient pas utile de révéler, nom poétique et doux [Miniau] que lui ont donné les gens du pays. Elle est sauvage et déserte. On peut y demeurer tout un jour sans voir passer un homme. Ceux qui vivent auprès d'elle ne la visitent jamais. Ils ont peur des chemins abrupts et des ronces armées d'épines menaçantes comme l'était l'échine du dragon...⁽¹⁾

Pour que le rôle exceptionnel de l'explorateur-entrepreneur prenne toute sa dimension, il fallait que le lieu découvert, tout en gardant sa poésie, devienne un peu plus inquiétant. Pour cela, Aubert n'hésite pas à énoncer quelques inexactitudes...

Admettons que ce soit par pure exaltation poétique qu'il ait cru voir du romarin sur les dunes des Côtes-du-Nord (!). Admettons qu'il parle des cartes marines sans les avoir toutes examinées ; il est vrai qu'elles sont classées «secret défense» à l'époque, mais celles des Ingénieurs-Géographes, tout comme les cartes d'état-major, sont très précises et très bien informées quant à la toponymie (la grève du «Minieu» y est mentionnée).

Il lui aurait suffi simplement d'interroger les habitants pour savoir qu'ils ne se laissaient pas arrêter par quelques ronces, fussent-elles «armées d'épines menaçantes», et pour savoir que non seulement ils fréquentaient couramment la grève du Miniau, mais qu'ils y tenaient au point, comme on l'a vu précédemment,

1 - Bretagne Touristique du 15 septembre 1924.

de revendiquer à plusieurs reprises le maintien de leur droit d'accès.

A comparer l'évolution entre l'article de 1923 et celui de 1924, il apparaît clairement que Octave-Louis Aubert ne s'oriente pas vers l'écriture d'un récit historique mais bien vers celle d'un récit mythique. Dès 1924, il pose les bases de ce qui deviendra, dans une autre publication dont on parlera plus tard, l'«histoire» des *Colons d'Armorique*. Il évoque lui-même de façon très explicite cette comparaison entre les «lanceurs de plages» et les colons du Nouveau Monde :

«On a souvent conté qu'en Amérique, au milieu du Far West, des villes entières sont établies par des immigrants en l'espace de quelques mois. Dans la vaste solitude, un beau jour, des ingénieurs arrivent, armés de cordeaux et de niveaux, et reportent sur le sol le plan qu'ils ont, au préalable, dressé sur le papier. Aussitôt, on se met à l'ouvrage et, dès que les artères de la ville nouvelle sont délimitées, les maisons s'alignent et s'élèvent. La vie et l'activité succèdent au néant, le bruit joyeux remplace le silence du désert.

Nous ne sommes pas en Amérique, mais en Bretagne, c'est-à-dire dans l'un des plus beaux pays du monde où se trouvent encore quelques coins demeurés sauvages, la main de l'homme n'y ayant jamais mis les pieds, pour nous servir d'une expression chère à Alphonse Allais. L'un de ces coins, le Miniou en Pléhérel, découvert par de véritables artistes voici un an à peine, est devenu la station estivale de Sables d'Or les Pins».⁽¹⁾

La comparaison avec les ingénieurs américains, reportant au sol un plan préalablement dessiné sur papier, ne s'applique pas particulièrement bien à Sables-d'Or, nous y reviendrons. Mais elle vaut pour la plupart des stations balnéaires, en tout cas celles qui sont bâties sur des cordons dunaires. Et, surtout, elle accompagne à merveille l'image du promoteur-pionnier, qui, comme l'a montré Dominique Rouillard, commence dès les premières stations et continue avec presque toutes les autres.

C'est bien là toute l'ambiguïté du mythe de la fondation de Sables-d'Or qui, en la présentant comme une station extraordinaire, ne fait que reprendre un processus de construction identitaire, au fond assez banal. Celui-ci doit forcément s'appuyer sur l'originalité d'un personnage qui doit d'abord être un découvreur de site, promeneur, poète et sentimental, avant de se métamorphoser en entrepreneur.

«La personnalité du fondateur de la future ville de bains de mer est précisément donnée dans ce moment du récit où il découvre, "voit" le site [...]. Si l'émerveillement, la fascination provoquée par la vision du site sont autant de quali-

1 - Article signé Jean Sannier, *La Bretagne Touristique*, 15 juin 1924.

ficatifs pour rendre compte de toute la sensibilité du découvreur aux beautés de la nature, l'illumination, la révélation intérieure qui font suite, indiquent que l'œil embrassant le lieu n'est pas seulement contemplatif et passif, mais qu'il a été pris en relais par l'œil promoteur, actif. Le fondateur, c'est ce voyageur qui arrête, détermine le lieu au premier regard de l'art, et dans l'instant qui suit, de la vision intérieure du héros encore immobilisé en situation d'extase, celui qui voit, au-delà du pittoresque, la possibilité d'édifier "toute une ville"».⁽¹⁾

Du découvreur à l'entrepreneur

Si Octave-Louis Aubert, professionnel du tourisme, décrit longuement les charmes du site de Sables-d'Or, comme il le fait pour la Bretagne en général, la presse locale s'attache davantage à présenter «l'audace» de l'entrepreneur et financier Roland Brouard. C'est le deuxième volet du mythe du découvreur-promoteur, celui où les beautés de la nature laissent la place à l'efficacité d'une entreprise résolument moderne.

La naissance de Sables-d'Or est ainsi présentée par la revue *Le Golf*, un an après l'inauguration de la station, dans un article qui donne assez bien le ton général de la presse sur le sujet :

«Il y a trois ans, un négociant de Saint-Malo s'arrêtait sur les hauteurs qui dominent la fameuse baie de sa ville et admirait le panorama splendide qui s'offrait à sa vue ; ni routes, ni maisons, c'était dans l'immensité des terrains vallonnés la solitude parfaite [...]. Alors, surgit dans l'esprit de cet entreprenant négociant, une grande idée: "Quel merveilleux paysage pour créer une cité moderne, une ville de saison au tracé idéal!..."»⁽²⁾

Le milieu naturel, avec ses atouts propres, est encore présent, puisque «*le panorama est splendide*», mais il s'agit surtout d'un cadre propice pour un projet à venir. La nature est belle, mais elle est vide de présence humaine, «*propice aux seules chèvres vagabondes*», lit-on par ailleurs. C'est une nature «en réserve», qui n'attend que l'initiative de celui qui saura la mettre en valeur, en tirer le meilleur parti. La suite de l'article est assez explicite :

«La réalisation de l'idée ne traîna pas en longueur. Quelques semaines plus tard, les routes se faisaient, les terrains se jalonnaient [...]. Dernièrement encore j'assistais, émerveillé, à la construction d'un vaste hôtel et au déplacement d'une dune. Chaque jour m'apporte la conviction de l'esprit d'entreprise et la perfection de l'organisation des créateurs de la plage des Sables-d'Or. En trois ans, Sables-d'Orles-Pins est sorti de terre pour prendre place d'emblée parmi les grandes stations balnéaires de France.»

1 - Dominique Rouillard : *Le site balnéaire*. 1984. page 61.

2 - Revue *Le Golf*, août 1925 (article non signé). *Le Golf, Revue illustrée des golfs du continent*, est la première revue française consacrée à ce sport. Elle paraît de mai 1925 à décembre 1950 (source : BNF).

Les beautés de la nature, le charme de la grève du Miniou et de ses dunes, devront se plier aux besoins des traceurs de routes et bâtisseurs d'hôtels. Même si pour cela on déplace, et donc on détruit, ces dunes si joliment décrites par Octave-Louis Aubert qui les voyait «... fleuries de romarins, d'ajoncs, de bruyères et de chardons à reflets d'acier». ⁽¹⁾ Rien ne doit arrêter les audacieux entrepreneurs : leur action, leur «bonne action», relève de l'utilité publique puisque, comme on peut le lire dans *Le Réveil*, il s'agit de «l'avenir du pays».

«MM. Brouard et Launay se sont rencontrés un jour, pour juger de l'avenir de ce pays. En hommes expérimentés, ils ont flairé une bonne affaire, et une bonne action, c'est souvent la même chose. Il fallait de l'audace pour lancer dans cette entreprise les gros capitaux nécessaires à la mise en train et à la poursuite d'un si vaste projet [...]». ⁽²⁾

Pour le journaliste du *Réveil*, l'audace de l'entrepreneur se précise : il n'est plus seulement le visionnaire qui a eu l'idée à laquelle personne n'avait pensé, il est aussi celui qui prendra le risque d'y investir de gros capitaux. Mais il le fera toujours dans l'intérêt du pays. Même si celui-ci est de moins en moins le territoire splendide que l'œil du poète Brouard a su déceler parmi les broussailles, et de plus en plus le cadre d'un projet à venir ou, comme le dit un autre journaliste, «le pays merveilleux qui sert de décor à la plage de Sables-d'Or et qui, d'ici quelques années, abritera une très grande ville balnéaire» ⁽³⁾.

L'histoire de la fondation de Sables-d'Or-les-Pins se construit ainsi peu à peu. A ce stade, les événements relatés sont authentiques. Le mythe ne se construit pas sur une déformation de la réalité, mais sur la mise en lumière excessive de certains de ces aspects, présentés comme des phénomènes rares, alors qu'ils ne le sont pas, du moins pas dans la manière dont les décrit la presse. L'article paru en 1928 dans *La Démocratie Bretonne*, sous la signature d'Etienne Nicol, en est une illustration :

«Les constructions sont là, hôtels et villas dans la verdure et les sables, disséminées sous le ciel bleu. Tout est neuf. Rien n'est laid. Rien n'est vulgaire. Rien n'est commun. En vérité il est sorti ici en moins de deux lustres, quelque chose qui ne ressemble à rien et qu'on ne trouve nulle part sur l'immense ceinture de la côte française» ⁽⁴⁾.

Ce qui est décrit dans cet article, c'est surtout la rapidité d'exécution et l'ambition d'un projet qui s'appuie sur la volonté d'un seul homme : «d'ailleurs, voici la ville qui se construit sous nos yeux puisque Monsieur Brouard parle ; ses mains soulèvent des pierres, étayent des murs [...]» poursuit l'auteur qui conclut, un peu plus loin : «j'ignorais l'émoi qui surgit en nous au berceau des cités naissantes».

Il est évident que Etienne Nicol ne s'intéresse pas beaucoup

1 - *La Bretagne touristique*, voir § précédent.

2 - *Le Réveil Breton* du 27 juillet 1924.

3 - *Ouest-Eclair*, juillet 1925, article écrit à l'occasion de l'inauguration du Palais des Arcades.

4 - Etienne Nicol : *Silhouettes et Promenades de la côte*. Article du journal *La Démocratie Bretonne* (journal de défense laïque et d'action républicaine), n° 37, 15 sept. 1928.

aux autres stations balnéaires qui, des années 1850 aux années 1920, se sont toutes construites avec une rapidité comparable et souvent à l'initiative d'un seul homme.⁽¹⁾

Si Sables-d'Or a été équipée dès sa conception de l'électricité et du téléphone, si les entreprises ont utilisé de puissants camions américains hérités de la guerre de 14-18, c'est qu'on ne construit pas une ville nouvelle avec des techniques anciennes. Si la station n'a été bâtie qu'après qu'un plan ait été déposé et approuvé, si elle a bénéficié d'un réseau complet d'eau courante et d'égouts, c'est que la loi dite «Cornudet», votée en 1919, le rendait obligatoire.

Mais le fondateur de Sables-d'Or ne pouvait pas être un entrepreneur au fait, ni plus ni moins que les autres, des techniques de son temps et, qui plus est, simplement respectueux des réglementations en vigueur. Il devait être plus que cela. Il devait être en avance sur son temps et montrer des compétences qui tiennent de la magie.

Octave-Louis Aubert, lorsqu'il mêlera son rôle de journaliste à *La Bretagne Touristique* à celui de rédacteur de plaquettes promotionnelles, n'hésitera pas à tenir à son sujet ce type de langage⁽²⁾ :

«Nous avons rapporté ici même comment la vaste grève, qu'encadrent de hautes dunes plantées de pins s'est transformée en un cadre féerique, mais on ne saurait trop le répéter tant cela tient du prodige, un prodige qui grandit sans cesse et atteint même aux limites du miracle...» (1924)

Cadre féerique, prodige, miracle... Le vocabulaire est en place pour ce qui prend de plus en plus l'apparence d'une légende. La Bretagne s'y prête fort bien, et Aubert saura s'y référer dans un autre article, signé cette fois de son pseudonyme Jean Sannier :

«Les légendes bretonnes rapportent qu'au fond de la plupart des grottes, creusées par la mer dans la rocheuse paroi de nos côtes, habitent des fées ou des princesses, jalouses gardiennes de trésors mystérieux et inestimables. Des dragons fabuleux défendent l'entrée de ces demeures dont personne n'a jamais pu franchir le seuil. Pour être ancien, le mythe n'en garde pas moins de nos jours toute sa puissance symbolique. Les trésors ce sont les sites et les grèves ignorés du touriste. Les fées et les princesses de rêve ce sont les filles de cette imagination ardente et noble que les Celtes nous ont léguée. Quant au dragon, il n'est que la concrète image des multiples forces de la nature toujours en état de défense contre les entreprises de l'homme». (1925)

Le décor est en place pour ce qu'Aubert présentera comme l'histoire «métaphorique» du lancement de Sables-d'Or. Il sera l'oc-

1 - Par exemple Deauville, dont Pierre de Régner, à l'époque de Sables-d'Or, décrivait la création en ces termes : «*Sur l'initiative de Morny, des travaux formidables furent entrepris [...] et ceci s'accomplit en très peu d'années, on serait tenté de dire en très peu de mois, tant les Parisiens furent stupéfaits de voir l'été de 1860, une délicieuse petite ville qui les attendait toute neuve, devant la mer charmante, et semblant s'être épanouie en une nuit*». Pierre de Régner : *Deauville*. Coll. «Portraits de la France». Paris : Emile Paul, 1927. Page 11.

2 - *La Bretagne touristique* sera l'éditrice des plaquettes promotionnelles de Sables-d'Or durant les saisons 1924, 1925 et 1926. Celles-ci seront en partie des «tirés à part» de la revue.

casation de mettre en scène Roland Brouard et son associé, Bernard Launay, comme les héros de cette histoire, voués à devenir, pour l'occasion, des terrasseurs de dragon. Se précisera, aussi, l'image de la nature, qui cessera d'être l'alliée fournissant le cadre poétique, le décor somptueux, pour devenir l'ennemi à combattre. La nature, c'est le «monstre» :

«Le monstre a pu pendant des siècles triompher aisément de ceux qui n'osaient s'en prendre à lui. Mais l'heure est venue où il a dû, à son tour, s'avouer définitivement vaincu. Des hommes, plus audacieux ou mieux armés par l'expérience, sont allés à lui et n'ont pas hésité à le combattre face à face. Ils ont tranché ses têtes, évité les ressauts de ses réveils subits, annihilé les efforts de ses derniers spasmes pour, finalement, le dompter, l'enchaîner, l'asservir [...]» (1925)

La grève du Miniou n'est plus cet espace sauvage et néanmoins splendide qu'un Roland Brouard sentimental se promettait de mettre en valeur tout en le respectant. «*Contrairement à ce qui se produit si souvent, la nature n'a pas été estropiée à Sables-d'Or*», écrivait le même Octave-Louis Aubert en 1923. Brouard était alors celui qui savait «*en artiste véritable, dégager de sa gangue l'un des coins les plus beaux que la Bretagne tenait encore en réserve*».

Le processus est toujours le même : il s'agit de «coloniser» un espace sauvage, mais le langage pour le décrire a quelque peu changé. Il est vrai qu'entre temps, une dune de quarante mètres de haut, l'une des plus grande du département dit-on, a été aplani. De la découverte, on est passé à l'action : le prodige s'accomplit :

«Mais voici que s'accomplit le prodige. Tout change et se transforme. L'homme commande aux éléments. Le désert s'avère habitable. [...] Au néant a succédé la vie. L'ordre a remplacé le chaos...» (1925)

Il était déjà question de prodige en 1924, l'année de l'inauguration, mais ce qui émerveillait alors Aubert, c'était encore des performances de promoteurs, des prouesses beaucoup plus humaines en quelque sorte :

«Mais voici qui dépasse toute imagination : dans la semaine de Pâques, on a commencé à construire un hôtel à Sables d'Or les Pins, avec salles de restaurant, hall, appartements, sur une longueur de quatre-vingt-quinze mètres... et le lundi de la Pentecôte, l'Association des Pharmaciens de Bretagne faisait son banquet amical dans cet hôtel. On croit rêver...» (1924)

La prouesse en question, longuement décrite par Aubert, était celle de l'architecte Yves Hémar. Un homme de l'art, efficace sans aucun doute, mais dont les réalisations restent à l'échelle

humaine. Un an plus tard, Brouard, lui, le pionnier, le fondateur, accède au rang de magicien et affronte les dragons...

Un tremplin efficace : la gazette de Sables-d'Or

Si Octave-Louis Aubert avertissait son lecteur lorsqu'il faisait usage de métaphores, le rédacteur en chef de la revue *Sables-d'Or Gazette* prenait, lui, beaucoup moins de précautions et, bien qu'elle soit présentée comme «humoristique», sa revue contribuera à la circulation de certaines légendes, pas toujours bien distinctes de la réalité.

Ce rédacteur en chef est un chansonnier du nom de Paul Clérouc. Il lance *Sables d'Or Gazette*, revue «littéraire, artistique, humoristique et intermittente», car, écrit-il, «un journal est aussi nécessaire à une ville moderne que le téléphone ou l'électricité». La gazette est très éphémère puisqu'elle ne connaît que deux numéros, en juillet et en août 1928, mais elle a un impact important du fait qu'elle reste longtemps la seule publication spécifiquement consacrée à la station.

Elle contribue largement, tout au moins auprès des villégiateurs, à la construction du mythe du découvreur-fondateur Roland Brouard. Par la suite, elle servira de «source documentaire», jusque très récemment, à ceux qui écriront sur Sables-d'Or, et les «informations» qu'elle contient seront le plus souvent reprises sans grand discernement.

Ce manque de discernement tient pour beaucoup à l'ambiguïté du style rédactionnel adopté. En tant que revue littéraire et artistique, elle n'a rien de fantaisiste. La rubrique intitulée «*ce qu'il faut lire à l'ombre des pins*» propose un choix de livres récents avec des commentaires ressemblant à ceux que l'on pourrait trouver dans n'importe quelle revue. Tout aussi sérieuse, la «page du Casino» présente un programme détaillé des différents spectacles proposés par le théâtre du Casino de Sables-d'Or, chacun de ces spectacles, dont l'un est de Paul Clérouc, étant accompagné d'un commentaire élogieux. D'autres articles encore, concernant par exemple la vie sportive de la station, sont rédigés sur le même ton.

Et puis, au milieu de ce qui pourrait ressembler à une simple feuille de choux d'informations locales, apparaissent quelques articles résolument fantaisistes. Un «bulletin météorillogique», par exemple, annonce avec de pseudo-explications scientifiques qu'il fera un temps très froid et pluvieux sur toute la France, à l'exception de Sables-d'Or. Dans le même style, d'autres rubriques sont consacrées aux «papotages» dans les salons de coiffure ou aux «potins sur la plage»...

Intermédiaires entre ces deux styles rédactionnels, deux articles, plus longs que les autres, font la une de chacun des deux

numéros. L'un d'entre eux, consacré à l'architecture balnéaire et signé Paul Clérouc, commence dans un style qui se veut plutôt humoristique :

«L'architecture balnéaire n'a rien de commun avec les précédentes, qui se font remarquer par des styles qui vont du Roman au Gothique, du Byzantin au Renaissance. L'architecture balnéaire se distingue par des styles bien différents, qui peuvent se classer en style Tape à l'œil, style Popote, style Galimatias et enfin le style Amieux dont nous parlerons plus loin en détail».

Le ton ne se veut pas celui d'une critique architecturale documentée, mais il dénonce néanmoins le mauvais goût de ceux qui *«sur la côte bretonne, normande ou basque [...] mettent dans la réalisation architecturale de ces maisons la plus invraisemblable fantaisie»*. La critique devient encore plus acerbe, et même méprisante, lorsqu'il est question de ce fameux «style Amieux»⁽¹⁾. L'auteur dénonce ici les constructions de «deuxième zone», établies dans ces *«coins où la vague est sans doute plus prolétarienne»* :

«Quelques boîtes à sardines, soudées ensemble, une toiture de papier goudron, des planches de vieilles caisses de champagne, pour faire les portes, qui s'ouvriront avec les clefs des boîtes à sardines et voilà, pour pas cher, de belles vacances en perspective, aussi agréables que dans une roulotte ou dans un wagon réformé».

Cette vision d'ensemble de l'architecture balnéaire, qui se résume à l'expression du mauvais goût pour ceux qui en ont les moyens et de la médiocrité pour les autres, ne correspond évidemment pas à la réalité. Mais elle a pour but de présenter Sables-d'Or comme une exception dans ce *galimatias* architectural. Et l'article se termine sur un ton très différent :

«Heureusement, à Sables-d'Or-les-Pins, l'ensemble architectural a su concilier les traditions avec les aspirations nouvelles et l'éminent architecte, M. Hémar, a su réaliser le prodige d'un ensemble artistique exquis et de maisons dotées du dernier confort».

A l'inverse des architectes des autres stations balnéaires, indifférents à *«la vue d'ensemble du pays qu'ils envahissent»*, la prouesse d'Yves Hémar aurait consisté, en quelque sorte, à doter de tout le confort moderne des maisons à l'élégance classique et respectueuses du style local. *«Sur notre plage, bâti qui veut, mais pas comme il veut. [...] Aucune architecture venant troubler l'harmonie générale n'est tolérée...»* poursuit l'auteur, avant de conclure sur un ton moralisateur quelque peu inquiétant :

«Il serait à souhaiter que partout, sur nos côtes, une régle-

1 - Allusion à la célèbre conserverie nantaise qui, à la fin du XIX^e siècle, invente la boîte de sardine.

mentation rigoureuse vint donner ainsi un peu plus d'ordonnance aux exubérances de nos bâtisseurs balnéaires».

Il est bien évident que seule l'absence de réglementation architecturale a permis l'éclosion d'un style balnéaire dont les architectes d'aujourd'hui reconnaissent qu'il a été un des plus riches «laboratoires» que l'Europe occidentale ait jamais connu. Nous reviendrons sur ce point dans un chapitre ultérieur, mais ce qu'il est intéressant de noter ici, c'est le rôle considérable qu'a pu jouer une gazette d'apparence anodine dans la construction de l'un des mythes de Sables-d'Or. De fait, parmi les auteurs ayant écrit sur la station, tout comme dans l'esprit de nombreux villégiateurs d'aujourd'hui, le mythe est resté fortement ancré d'une station à l'architecture exceptionnelle parce que respectueuse du style local.

L'autre article, écrit dans le même style et signé des initiales «P. H.», raconte l'histoire du lancement de la station, et apporte une pierre importante à l'édification du mythe concernant Roland Brouard.

L'article s'intitule «Les colons d'Armorique», et le ton en est donné dès la première phrase :

«Ce titre, malgré sa teinte d'humour, est bien celui qui convient au récit de la découverte de ce coin admirable de Bretagne : Sables-d'Or-les-Pins».

C'est de l'humour, mais ce n'en est qu'une teinte, et l'histoire bientôt racontée s'annonce comme une histoire vraie dont on verra, vers la fin, qu'elle s'apparente vraiment à celle des colons d'Amérique.

«Cette histoire, Messieurs les lecteurs, sera brève : voilà ! il y avait une fois un nommé Brouard, un nommé Boulay, et un nommé Launay : trois hommes au sens sportif du mot, tous trois grands amateurs de chasses, de voyages et de plein air».

Dans ce trio hypothétique ⁽¹⁾, Brouard est présenté comme le héros principal. Celui qui ose s'aventurer sur des terres inconnues, sauvages, que même les habitants du pays ignoraient.

«Pour dire à quel point les indigènes, eux-mêmes, ignoraient cette région, ils avaient baptisé Plurien, le dernier village niché tout au bout d'une mauvaise route. Plurien ⁽²⁾, c'était assez faire comprendre aux touristes l'inutilité de s'aventurer au-delà ! C'était également assez pour que Brouard désirât pousser plus loin sa reconnaissance».

Jusque-là, on retrouve en des termes un peu plus crus (Aubert n'aurait pas osé parler d'*indigènes*) le début d'une histoire assez semblable à celle racontée dans *La Bretagne touristique*. Brouard découvre des terres inhospitalières, monte au sommet,

1 - En fait, seuls Roland Brouard et Bernard Launay ont réellement contribué à lancer la station. Raymond Boulay n'est arrivé qu'après, mais il est le directeur du casino où se produit Paul Clérouc, et où est hébergée l'administration de la *Gazette de Sables-d'Or*...

2 - Plurien vient du breton *ploue*, qui désignait anciennement «la paroisse» (et qui prend parfois les formes *pleu* ou *plu*), et de Urien. Tous les «indigènes» le savent.

contemple, et se trouve soudain saisi d'une illumination qui lui fait voir d'un seul coup toute la ville qu'il construira plus tard.

«Lorsqu'ils furent propriétaires de ces terrains en friches, de ces dunes, de ces bois aux fourrés inextricables, de ces collines de granit et de ces sables impondérables, tous trois s'assirent, rêveurs, au point culminant de ce territoire sauvage. Et Brouard dit : "Avant cinq ans il y aura ici un Casino, un golf, des tennis, des hôtels confortables et des villas superbes". Ce à quoi Boulay répondit se parlant à lui-même : "Complètement fou !"»

La folie fait désormais partie du caractère du héros. Brouard, comme tous les grands visionnaires, sort des limites du raisonnable pour entrer dans son rôle de personnage de légende. Les comparaisons proposées par l'auteur de l'article sont effectivement assez éloquentes :

«Il y a ainsi sur terre, des êtres dont le destin est de faire précisément le contraire de ce qu'on leur conseille. Ce sont des sortes d'illuminés qui réussissent toujours : Nous connaissons ainsi Christophe Colomb, Jeanne d'Arc, Napoléon, Lindberg et bien d'autres. Brouard est de ceux-là».

Tout comme Christophe Colomb, le héros de Sables-d'Or est confronté à tous les obstacles. Ceux que lui oppose une nature hostile, d'abord, mais aussi ceux qui viennent de ses contemporains, qui ne croient pas à son entreprise, et dont il devra combattre *«la routine, l'inertie et la jalousie»*.

Brouard aura raison de tout cela, mais à quel prix ?

«Imagine-t-on, l'adresse, la ténacité, les efforts soutenus, et le courage dont Brouard dut faire preuve, pour mener à bien sa lourde et orgueilleuse tâche?»

Cette tâche, l'auteur la compare enfin à celles des *«colons d'Afrique ou d'Amérique»*, afin d'éclairer ceux qui n'auraient pas bien compris le sens du titre. Il précise, dernier trait de caractère de ce type de héros, que la clé de la réussite est l'aptitude au commandement : *«ceux qui entreprennent de défricher le bled, commandent et rien n'entrave leurs efforts»*.

L'article se termine par une phrase de conclusion qui a toute son importance, puisqu'elle précise que, malgré ce que pourrait laisser croire le ton un peu fantaisiste de l'écriture, il ne s'agit pas là d'une légende mais bien d'une histoire vraie :

«Nous voulions aujourd'hui fixer seulement un point d'histoire et vous montrer la naissance de cette plage moderne et idéale».

Conclusion

En termes d'identité territoriale, le récit mythique de la fondation de Sables-d'Or, de la découverte du lieu à la réalisation de la ville balnéaire, pose à nouveau la question du rapport à l'autre.

Tout, dans ce récit, veut présenter la station comme résultant d'une aventure exceptionnelle. Or, si Sables-d'Or est bien exceptionnelle, du point de vue qui est présenté, c'est par rapport aux villages voisins. Ce n'est certainement pas par rapport aux autres stations balnéaires, qui ont presque toutes résulté d'un processus de même nature.

Mais lorsque Dominique Rouillard, à propos des stations balnéaires normandes, oppose le mythe du découvreur à la réalité du site qui «*prend figure de lieu élu, quand il n'est en fait que hasard de la disponibilité des terres à bon marché*»⁽¹⁾, elle montre un point commun à toutes les stations qu'elle étudie, et dont, par contre, Sables-d'Or-les-Pins se distingue. Cette indifférence au site, en dehors de son aspect financier, s'accompagne tout naturellement d'une indifférence du plan urbain de la station aux formes du relief et, ce qui est sans doute plus grave, aux usages préexistants. Le plan de type orthogonal, le plus fréquemment adopté, vient renforcer cette indifférence qui prend même la forme d'une rupture volontaire entre la ville moderne, construite par le découvreur-fondateur, et ce qui existait avant, considéré comme non-civilisé.

«Le choix du quadrillage, c'était d'abord la reprise d'une forme urbaine "coloniale" qui exprimera la rupture entre le temps de la solitude, du rivage inconnu et incertain dans sa délimitation, et le temps de la civilisation, de la réflexion».⁽²⁾

Cette attitude coloniale et «civilisatrice», à l'œuvre chez les fondateurs de stations balnéaires, est évoquée par les commentateurs de Sables-d'Or dont on a parlé jusqu'ici. Pourtant, il suffit d'observer le plan de la station pour comprendre qu'il ne peut pas avoir été dessiné ex-nihilo puis placé là où les disponibilités foncières le permettaient. Sans doute Roland Brouard n'était-il pas seulement, comme il se décrit lui-même, le promeneur sentimental et désintéressé découvrant, presque par hasard, un site merveilleux dont il décide, par illumination, de faire Sables-d'Or-les-Pins. Marchand de biens installé depuis

1 - D. Rouillard, *Le site balnéaire*, page 64.

1 - D. Rouillard, *op. cit.*, page 178.

peu à Paramé, détenteur d'une petite fortune issue d'un mariage bien doté, il est probable que son désir de lancer une station balnéaire est venu avant sa découverte de la grève du Miniou, ou qu'il en est tout au moins indépendant.

Il reste qu'une fois les terrains acquis, il entreprend avec l'aide de ses associés de monter un vrai projet d'urbanisme, et affiche la volonté d'en faire un atout pour le développement économique du pays tout entier.

Or cette volonté de relier, économiquement et morphologiquement, Sables-d'Or au pays environnant, n'apparaît pas dans la plupart des textes écrits sur la station, aussi bien ceux des années 1920 que ceux d'aujourd'hui.

Elle est pourtant à l'origine de ce qui, à mes yeux, constitue la singularité de Sables-d'Or-les-Pins.